

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Lundi 15 avril 2024

Présents : Élise Barou, Annie Fortat, André Laurent, Martine Murat, Jean-Paul et Michèle Palmier, Jeanine et Jean-Yves Peyron, Gilles Robert, Janine Tissot.

Absents excusés : Alexandre et Cécile Billis

Lieu de réunion : au Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : Jeudi 16 mai 2024 à 18h au Moulin.

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 7 mars 2024 :

Le bureau approuve ce compte-rendu transmis par mail à chaque membre par le président et mis en ligne sur Intranet.

2 – POINT DE SITUATION DU PRÉSIDENT :

2.1 – Baisse des réservations scolaires

Inquiétude d'André quant au déficit de réservations des ateliers scolaires en 2024.

Annulations motivées par coût du transport et réductions d'aides publiques.

Cependant, le Moulin a enregistré :

- 5 réservations ateliers scolaires en mai (9 en 2023) et 6 en juin (35 en 2023)

- 5 journées accordéon réservées contre 2 en 2023.

De retour de la Bourse d'échanges en Livradois-Forez, Jeanine précise que :

Devant ce déficit de public scolaire, l'agence Forez Tourisme va orienter sa promotion vers les associations et clubs, via les salons ainsi que démarcher les autocaristes. Le Moulin pourrait s'en inspirer auprès des autocaristes notamment au moment de l'ouverture du restaurant au bourg de St-Bonnet-le-Courreau.

2.2 – Signalement nouvelle composition bureau ste AG 070324 :

Suite à signalement fait par mail en préfecture, cette démarche est à faire en ligne auprès du Greffe de Roanne désormais en charge de ces enregistrements.

Gilles est chargé de cette démarche par le bureau.

Sur demande d'Annie, nouvelle trésorière, un envoi des statuts de l'association lui sera fait par André.

Côté bancaire (Crédit Agricole et La Banque Postale), démarches déclenchées avec ces établissements pour changement noms trésoriers.

2.3 – Point sur les nouvelles embauches :

- **2.31 – Marie-Laure** Dell'aiera (½ temps annualisé à compter du 2 avril 2024)

Elle paraît satisfaite de son poste.

La formation se poursuit pour boutique, apprentissage guidage, réservations...

- **2.32 - Laetitia Doitrand** – graissou saisonnier – début d'activité le 16 avril 2024. L'entretien préalable avec André et Alex avait été très satisfaisant.

3 - POINT FINANCIER FAIT PAR LE TRÉSORIER :

3.1 - À partir du comparatif des ventes :

- le chiffre d'affaires de mars 2024 progresse de + 10 % par rapport à mars 2023. (intégration en mars des réservations en ligne de février)

3.2 - Un point de trésorerie est fait au 15 avril 2024.

3.3 – Cotisations adhérents :

Après échanges sur comment faire rentrer les cotisations des absents de l'AG du 7 mars, le bureau convient qu'un rappel verbal pourrait être fait auprès de ces adhérents lors d'une animation au Moulin et notamment lors de la Fête des 20 ans des 29 et 30 juin prochains.

La liste correspondante sera transmise par Janine T. à Gilles en charge de la « Vie associative ».

3.4 – Formation du cabinet Axens - nouveau logiciel comptabilité pour les trésorières :

Cette formation est prévue les 25 et 30 avril 2024 pour Annie trésorière et Cécile trésorière-adjointe.

Nouveau logiciel compta + facile d'utilisation.

Demande de remboursement faite à UNI-Formation des frais de cette formation dispensée par France-Défi.

Tuilage en cours par Jean-Paul et Michèle (ex-trésorier et trésorière-adjointe) avec Annie et Cécile.

4 – POINT SUR ANIMATIONS :

4.1 -Fête des 20 Ans du Moulin des 29 et 30 juin (par Jeanine P.)

- Animation Ours géant à prévoir au Pré de la Planche (selon avis de l'artiste venu sur place et reçu par Pierre-Yves)

- Le petit manège à pédales pourrait être installé à proximité de cette animation.

- Podium pour concert samedi soir :

Demande sera faite à St Bonnet le Courreau et Sauvain pour un prêt. Contact à prendre par Jean-Yves.

4.2 – Fête du Pain 12 mai 2024 + animation Abeilles :

Pour l'animation abeilles, contact à prendre par Jean-Paul auprès de Jean-Louis Perdrix.

4.3 – Achat boissons pour boutique :

Le bureau décide de ne plus acheter de coca-cola compte tenu que cette boisson est peu demandée.

4.4 – Établissement / gestion du planning :

Grande difficultés pour l'établir, du fait des réponses qui tardent à venir et aussi, par exemple, du manque de bénévoles.

4.5 – Prochaine réunion commission animations : mardi 30 avril à 9h au Moulin.

5 - QUESTIONS DIVERSES

5.1 – Huile de colza vendue en vrac :

Problème pour l'entrer en caisse où l'enregistrement se fait au kg et non au litre. A voir avec le fournisseur pour le paramétrage caisse.

Après échange, le bureau fixe le tarif à 8.72€HT/litre = tarif pratiqué pour la vente aux professionnels (revendeurs, auberges...).

5.2 – Huile de pépins de courge :

Commande reçue du département pour 5 x ¼ litre pour vente dans sites touristiques Loire.

Facturation au tarif de vente aux professionnels = 8.44€HT /1/4 litre.

Proposition à faire de vente huile de pépins de courge à l'OT de Loire-Foréz.

5.3 – Balance homologuée - achat :

Contact sera pris par André avec les Ets Chollet pour acheter une balance homologuée allant jusqu'à 15kg avec une incertitude de + ou - 5gr, avec vérification annuelle.

Coût : 330€HT. André poursuit ses investigations notamment par rapport au coût annuel de la vignette

5.4 - Marché de Noël - 7 et 8 décembre 2024 – Château de Magneux :

Participation du Moulin validée par le bureau (50€/stand).

5.5 – Affichages obligatoires 2024 signalés par le Centre National du droit du travail actualisés au 1^{er} mars et applicables dès le 1^{er} salarié.

Le bureau confie cette mise en place à Gilles.

5.6 – Pastis forézien – nouveaux tarifs – Gentian'air :

Pour répercuter l'augmentation signalée les tarifs passent de 23.50€ à 26.50€ (70cl).

Le bureau valide ces changements de tarifs.

5.7 - Tote bag en toile au logo du Moulin – commande :

Le bureau valide la commande 100 sacs coût 2€/sac ; prix de vente boutique 3.50€/sac.

5.8 – Magnet rectangulaire Moulin :

Demande de devis pour 200 ex. vendu 3.30€/unité.

6 – INFORMATIONS DIVERSES :

6.1 – Affiches du Moulin :

Sur question de l'Auberge de Garnier à Martine, le Moulin dispose d'un stock d'affiches pour remplacer celles qui seraient défraîchies auprès de nos partenaires et notamment des revendeurs.

6.2 – Réponses aux invitations des personnalités pour Fête des 20 ans du Moulin :

Le président informe le bureau des réponses positives reçues :

- Cécile Cukierman sénatrice
- Chantal Brosse vice-présidente Conseil départemental
- Valéry Gouttefarde conseiller communautaire et maire de Chalmazel-Jeansagnières
- Christelle Pazdzior assistante département Loire

A ce propos, les membres du bureau doivent signaler les noms de personnes à inviter parmi leurs connaissances.

6.3 – Panneau 1^{ère} étape visite :

Le nouveau panneau est arrivé ; coût 130€HT.

Support en bois en cours de réalisation par Jean Goutte.

Le panneau ancien réparé sera fixé à demeure sous l'abri vers la chambre froide afin d'éviter des déplacements selon météo.

6.4 – Demande de vestes sans manches au logo du Moulin par Élise et Martine :

Prospection sera faite auprès de fournisseurs par Jeanine P.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire :

Janine TISSOT